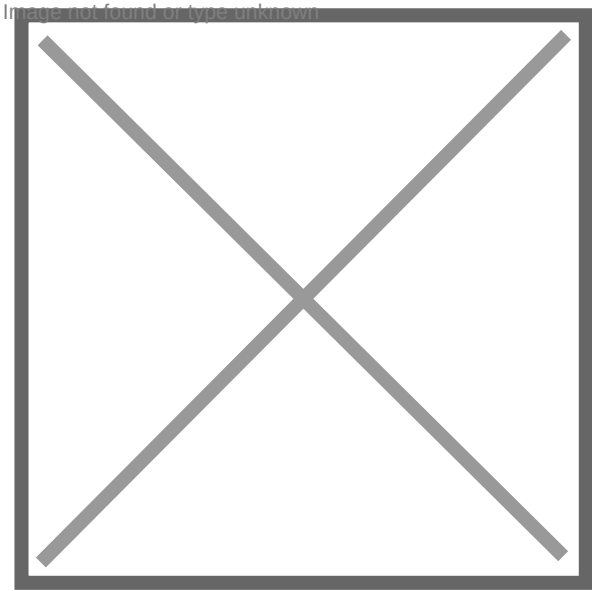




Est ce que qa vaut le coup???a quoi m'attendre?

Par **nicolas33150**, le **06/08/2011** à **12:53**

Bonjour,

rapel des faits : j ai acheter une voiture 3400 qui au bout de 3 mois et demi a eu une probleme de chauffe , je l ai ammener au garagiste qui m a vendu la voiture qui a indentifié un probleme de culasse , il y a eu reparation de la culasse 400 euro , et quelque temp apres il y a eu une panne moteur , apres expertise il s' agit d' un defaut de joint de culasse qui n' est pas le bon.l' expert de la partie adverse ne sait jamais présenté

j' ai donc fait des demarches pour un arrangement amiable et de mise en demeure mais pas de reponses ,

je suis deja a 1700 de frais de gardiennage !!!

mon assurance me couvre a 1100 pour le tribunal de grande instance,

a quoi je dois m attendre frais avocat , frais tribunaux , exertise judiciare si besoin ect)
j' ai peur de ne pas avoir le courage de continuer quand je vois tout ces frais
merci

Par **chaber**, le **06/08/2011** à **14:26**

bonjour

le garagiste est un professionnel de l'automobile qui doit garantir le matériel qu'il vend à moins qu'il ne prouve un mauvais usage de votre part.

Qui a effectué l'expertise?

A quoi correspondent ces frais de gardiennage?

Apparemment vous avez une protection juridique. Je pense que votre affaire peut avoir une suite favorable, surtout s'il y a eu expertise contradictoire.

Par **nicolas33150**, le **06/08/2011** à **16:02**

bonjour chaber ,

en fait c' est la protection juridique de ma banque qui m' aide car mon assurance auto ne veu pas me couvrir.

Donc c' est par leur biais que j' ai pus faire effectuer une expertise.

L' expert de la partie adverse a été convoquer par lettre recommander mais n' est pas venu.

les frais de garde sont facturé 6,50 euro par jour car la voiture est stationner au garage qui ma depanner car la panne est subvenu sur l autoroute a 150 km de chez moi .